

REFLET

Novembre 2011
N° 382

REVUE MUNICIPALE DE GUICHEN · PONT-RÉAN

DOSSIER : RÉSIDENCE LE TRÉHÉLU UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS



GOÛTER SPECTACLE

Cirqu'Onflexe

le 20 novembre à 11 h et à 16 h

Espace Galatée



FÊTE D'HALLOWEEN

Clad/UFCV - Mairie de Guichen

vendredi 28 octobre, à 15 h,

Espace Galatée, Halles...

SOMMAIRE

EDITO	3
DOSSIER :	
LA RÉSIDENCE LE TRÉHÉLU	4/5
LA VILLE	6/9
VIE LOCALE	6
VIE LOCALE	7
VIE LOCALE	8
LOISIR	9
ACTUALITÉS MUNICIPALES	10

REPÈRES 11/14

L'intégralité des rendez-vous du mois : Agenda / petites annonces / état civil / permis de construire / vie pratique / bon à savoir / contacts

EXPRESSION LIBRE	15
LES HABITANTS	17/23
VIE ÉCONOMIQUE	17
VIE LOCALE	18
VIE ASSOCIATIVE	19



Les jardins familiaux ont été inaugurés vendredi 30 septembre.

LOISIR	20
ÉVÉNEMENTS	21
ENFANCE-JEUNESSE/PIJ	23



MAIRIE

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h
Tél. 02 99 05 75 75 - Fax 02 99 05 75 76
www.guichenpontrean.fr
accueil@ville-guichenpontrean.fr

REFLET NOVEMBRE 2011

Joël Sieller, Directeur de publication
Sylvana Bigot, Rédacteur en chef
Elodie Girot, Rédaction, photos, secrétariat de rédaction
Ghislaine Delanoue, Rédaction, photos, secrétariat de rédaction
Daniel Lelégard, Impression

Les informations associatives (textes et photos) sont éditées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. La relecture du Reflet est assurée par les membres de la Commission communication.

PROCHAIN NUMÉRO DE REFLET: DÉCEMBRE 2011

Les articles sont à envoyer 45 jours avant la publication du Reflet, soit le 15 novembre au plus tard pour le numéro de janvier 2012:

reflet@ville-guichenpontrean.fr

Ont contribué à la réalisation de ce numéro : Le Clad/UFCV - Mairie de Guichen, Radio Laser, P'tit Louis, la Médiathèque, les écoles de la Commune, l'UTL, Dorn Ha Dorn, Les Petits Mousseux, le Comité des festivités, Volley-ball, Les Petits Mousseux, Culture bio, l'Echiquier Guichenaïs et le Pij.



Avant la fin de l'année, la Commune va signer un nouveau contrat enfance et jeunesse avec la Caisse d'allocations familiales.

En 1993, le premier contrats *Enfance* et en 1998 le premier contrat *Temps libre*, en direction des enfants et des jeunes, ont été engagés sur la Commune. Ces deux conventions distinctes ont aujourd'hui fusionné pour former le contrat *Enfance jeunesse*. Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Commune et la Caf pour une durée de 4 ans. Il a pour finalité de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans.

La Caf souhaite, par ce biais, répondre à deux objectifs principaux. Le premier est de favoriser le développement et améliorer l'offre d'accueil, le second vise à contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société.

Sur notre Commune, la Caf soutient aujourd'hui plusieurs actions :

- La crèche parentale *Les petits mousses* qui dispose de 20 places
- La halte garderie parentale *Les petits mousses* qui accueille 16 enfants
- L'accueil de loisirs enfance qui regroupe l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire *Clad UFCV- Mairie de Guichen*
- L'accueil de loisirs adolescents *Clad/UFCV- Mairie de Guichen*
- La ludothèque *La ronde des jeux*

Le contrat enfance jeunesse 2011-2014 sera basé sur le maintien de l'offre de loisirs existante, avec une ambition particulière : le développement de l'accueil de loisirs visant les adolescents.

Ainsi, pour ces jeunes, l'animation culturelle, l'accompagnement des différents projets, la promotion du point Anim'Ecoule en lien avec le collège, leur intégration dans des festivals... seront toujours des thèmes d'actualité. Les nouveautés concerneront essentiellement le développement de l'animation jeunesse et le renforcement de l'équipe d'encadrement de l'Espace jeunes.

Côté *Île Ô Mômes*, la fréquentation ne cesse d'augmenter : 964 inscriptions ont été comptabilisées en 2010 contre 898 en 2009. Pleinement inscrit dans la philosophie impulsée par le Contrat éducatif local, l'accueil de loisirs est l'un des principaux reflets de la politique éducative de la Commune. Parmi les actions menées par le Clad/UFCV-Mairie de Guichen, on peut citer *les Frapidays*, cette semaine d'animation rassemble des acteurs locaux, associations, écoles, services



des collectivités, autour de la dynamique d'animations programmées pour les enfants et les jeunes. Ce projet, ainsi que ceux déjà en place, seront poursuivis dans le prochain contrat.

Un dynamisme qui est tout aussi important pour la Ludothèque associative *La ronde des jeux* : en 2011 vous êtes près de 300 familles soit 600 enfants à avoir bénéficié des nombreux jeux en accès libre. Des partenariats se sont développés avec les écoles et certaines associations. La structure participe également à plusieurs événements comme *les Frapidays* ou le *Forum de la petite enfance* et organise chaque mois une soirée-jeux. Concernant les projets pour les 4 années à venir, la ludothèque souhaite, entre autres, accueillir les enfants des écoles de Pont-Réan et développer la collaboration entre les écoles de la Commune et la Mapad.

Afin de rédiger le nouveau contrat, un travail a été mené entre la Commission enfance jeunesse, le service financier communal et une conseillère de la Caf. Cette collaboration s'est avérée très importante puisqu'elle a permis notamment d'orienter les actions futures en cohérence avec les données sur la population dont dispose la Caf. Une réflexion a également été engagée avec les associations sur la définition des projets à faire évoluer.

Sur le plan financier, le soutien prévu entre 2011 et 2014 s'échelonne entre 49 500 € et 54 700 €. Cette aide sera attribuée à la Commune sous une condition : que les différentes actions atteignent un taux d'occupation s'élevant à 70% pour les accueils parentaux et 60% pour les accueils de loisirs. En signant le contrat enfance jeunesse, notre ambition est de favoriser l'accès aux loisirs pour tous les enfants et les jeunes Guichennais et Pont-Réannais.

Joël Sieller
Maire de Guichen-Pont-Réan



Ce contrat d'objectifs et de cofinancement est passé entre la Commune et la Caisse d'allocations familiales pour une durée de 4 ans.



Le contrat enfance jeunesse 2011-2014 sera basé sur le maintien de l'offre de loisirs existante, avec une ambition particulière : le développement de l'accueil de loisirs visant les adolescents.



Sur le plan financier, le soutien prévu entre 2011 et 2014 s'échelonne entre 49 500 € et 54 700 €.



En signant le contrat enfance jeunesse, notre ambition est de favoriser l'accès aux loisirs pour tous les enfants et les jeunes Guichennais et Pont-Réannais.

La Résidence Le Tréhélu : un établissement qui bouge!

Ouverte en 1992, la Mapad (Maison d'accueil pour les personnes âgées dépendantes) accueille aujourd'hui 64 résidents. Pour les encadrer, environ 60 agents interviennent au quotidien. Un personnel motivé et dynamique qui met en place différents projets tout au long de l'année afin de proposer des prestations de qualité. En 2011, le projet d'établissement a été rédigé, les projets de vie personnalisés sont plus que jamais d'actualité et l'établissement a remporté le Prix Donateurs 2011 organisé à l'échelon national par la Fondation Médéric Alzheimer... Une année bien remplie!

L'élaboration du projet d'établissement : une démarche participative

Pendant neuf mois, le personnel de la Mapad, les élus, les représentants du conseil de vie sociale et les bénévoles ont œuvré sur le projet d'établissement dont chaque EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) doit être doté. Il définit ses objectifs en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. "Nous souhaitons impliquer les résidents et leurs familles dans notre démarche. Nous leur avons donc proposé de répondre à une enquête de satisfaction anonyme. Les résidents désireux de donner leur avis ont été aidés par une personne extérieure à l'établissement lors d'entretiens individuels, indique Mme Fontaine, Directrice de la Résidence Le Tréhélu. Le bilan a été plutôt positif puisqu'il a révélé un taux de satisfaction supérieur à 90 % mais nous devons encore progresser. Nous allons maintenant nous orienter vers de nouveaux axes de travail notamment en mettant l'accent sur la qualité et la diversité de nos prestations."



Le 29 septembre, le projet d'établissement a été présenté au personnel, élus, résidents et familles

Avec l'aide d'un consultant, le groupe de travail a établi un diagnostic et défini des pistes d'améliorations sur les thèmes suivants :

- Missions de l'établissement, valeurs portées par l'équipe et accueil du résident
- Bien-être et rythme de vie

Cette partie concerne le « prendre soin » c'est à dire le respect de la personne dans sa globalité physique, psychique et sociale, le maintien de son autonomie, de sa santé et de sa dignité

- Projet de soin

Cette approche situe le soin, en premier lieu, dans une dimension de prévention puis de traitement des pathologies dans le respect du choix du résident et sa famille.

- Vie sociale et projet d'animation

L'objectif est de motiver les résidents sur les plans culturel, intellectuel, manuel et physique et de développer des échanges avec l'extérieur.

- Projet social

Il traite de l'organisation et la qualité de vie au travail, la démarche qualité et la gestion de crise.

- Projet de vie

- Accueil de jour et unité Alzheimer

ECOUTE ET RESPECT, deux points essentiels du projet de vie individualisé

"Lorsqu'une personne âgée arrive dans un établissement tout son mode de vie est bouleversé. Elle passe d'un endroit familier à un lieu parfois inconnu. Nous devons tout mettre en œuvre pour que le résident se sente comme chez lui et s'adapte à son nouveau cadre de vie. C'est en l'écoutant, ainsi que sa famille, que nous pouvons recueillir son histoire de vie, ses habitudes, ses besoins et ses attentes. A partir de ces échanges nous élaborons, en équipe pluridisciplinaire, un projet de vie qui est présenté au résident et à sa famille. Celui-ci est ensuite contractualisé par la direction, l'infirmière coordinatrice et le médecin coordinateur," explique Isabelle Laisné, Infirmière coordinatrice.

Différents aspects de la vie du résident sont

abordés dans ce document : antécédents médicaux, autonomie, vie quotidienne, habitudes alimentaires, loisirs... Ces informations indispensables permettent d'orienter les actions et le travail du personnel dans le respect et la dignité des personnes.

"Lorsque je suis arrivée à la Résidence, ma fille a rencontré Mme Fontaine la Directrice. C'est ensemble, avec le personnel, que mon projet de vie a été réalisé. Moi je suis ravie de vivre ici, toutes les personnes qui s'occupent de moi sont très agréables. Elles respectent mes souhaits et sont très compréhensives. Ma chambre a été repeinte et j'ai moi même choisi la peinture. Je l'ai aménagée à mon goût avec mes plantes, mes meubles... Je suis très autonome, je fais même une partie



Mme Hue dans sa chambre

de mon ménage seule ! J'adore les animaux, les deux chats de la Résidence viennent me voir, je les soigne et m'en occupe très bien. Et puis nous avons beaucoup d'activités qui nous sont proposées ! Bref, je n'ai pas le temps de m'ennuyer ! Je suis très bien ici !" *témoigne Mme Hue.*

La Mapad remporte le Prix Donateurs 2011 de la Fondation Médéric Alzheimer

Remporté en juillet, ce prix permet aujourd'hui à la Résidence Le Tréhélu de bénéficier gratuitement du programme Eval'zheimer® (cf Zoom sur...) mis en place par la Fondation Médéric Alzheimer.

La Mapad de Guichen a ouvert, en 2002, une unité spécifique **Le Verger** dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Depuis, l'équipe soignante est dans une recherche constante d'amélioration concernant la prise en charge de ces personnes. Formation du personnel, écoute des résidents, évolutions des méthodologies de travail... tout est mis en œuvre pour progresser. C'est dans ce cadre que, pour la première fois, l'équipe a décidé de relever le défi et de poser sa candidature auprès de l'Appel à Prix Donateurs. Le personnel de l'unité s'est fortement impliqué durant plusieurs mois : état des lieux des actions déjà en place, mise en exergue des difficultés ou insatisfactions repérées dans l'accompagnement au quotidien des résidents, interrogation des résidents et des familles sur leurs souhaits d'évolution... une analyse complète a été réalisée puis transmise à la Fondation.

"Notre dossier a ensuite été sélectionné parmi 16 établissements. Deux personnes de la Fondation sont venues passer une journée dans notre unité. Nous avons pu leur expliquer nos méthodes de travail, leur faire visiter les locaux et leur présenter nos projets. Puis, fin juillet, nous avons appris la nouvelle ! Toute l'équipe était très heureuse ! Nous ne nous imaginions pas remporter ce Prix. La volonté, le travail et la sincérité du personnel ont été récompensés. C'est une vraie reconnaissance ! Mais notre mission n'est pas terminée pour autant. Nous avons déjà débuté les sessions de sensibilisation-formation et de conseil pour le réaménagement des espaces de vie avec les intervenants de la Fondation. Nous réfléchissons aux nouveaux aménagements : peintures, sols, éclairages... tout va être revu pour créer une ambiance plus chaleureuse et un environnement mieux adapté aux besoins des résidents," indiquent Catherine Guillé et Anne-Marie Marie-Sainte de l'unité **Le Verger**.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné début 2012 pour inaugurer la toute nouvelle unité Alzheimer !



ZOOM sur... le Programme Eval'zheimer®



Le Programme d'Intervention, développé par la Fondation Médéric Alzheimer, combine une approche environnementale de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à une démarche de sensibilisation des professionnels en leur proposant de revisiter les modes d'accompagnement et en les recentrant davantage sur le résident et son quotidien. L'aménagement des espaces de vie fait également partie intégrante du processus, il permet en effet une adéquation entre les nouvelles pratiques d'accompagnement et l'environnement architectural.



L'accueil de jour

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladie apparentée) peuvent être accueillies, 3 jours et demi par semaine, par une équipe de professionnels au sein de l'unité Alzheimer. La structure permet à ces personnes, par le biais d'activités adaptées à leurs capacités, leurs goûts et leurs désirs, de préserver le plus longtemps possible leur autonomie physique et psychique. Cet accueil très important permet de soulager les aidants et les familles en favorisant le maintien à domicile de la personne âgée.



Pour tous renseignements contactez la Résidence Le Tréhélu au 02 99 52 07 07

Brève (s)

Numérotations des villages et conseils de la Poste

La Commune s'est engagée dans des opérations de numérotations dans les lieux-dits. A cette occasion, la Poste rappelle qu'avoir une adresse correctement identifiée est la garantie pour chacun de rendre les livraisons à domicile plus sûres et plus rapides, de faciliter l'accès aux services à domicile, d'accélérer l'arrivée des secours en cas d'urgence, mais aussi de recevoir le courrier dans de bonnes conditions. La qualité de la rédaction de l'adresse avec le numéro et nom de rue ou de lieu-dit est primordiale. Cette bonne pratique évite les erreurs de distribution en cas d'homonymie et surtout, le retour du courrier à l'expéditeur quand le facteur ne parvient pas à identifier le destinataire. Dénomination des voies, numérotation, emplacement de la boîte aux lettres... la précision est de rigueur. Il est nécessaire de choisir une boîte aux lettres normalisée, de la placer en bordure de voie publique et d'inscrire le nom des personnes composant le foyer. Ne pas hésiter aussi à donner procuration à un proche qui pourra réceptionner vos recommandés si vous êtes absents. C'est ainsi que prochainement les villages de Beaunet, La Meslais, La Gautrais, La Pithoisière, La Bellangerais, l'Ambrouitière, La Ménehais, La Drouais, Le Bois Héry, Les Terres et le Bois Gaudin seront numérotés.

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE BAUDELAIRE

10 logements locatifs sociaux

Vendredi 16 septembre, Espacil inaugurerait la Résidence Baudelaire, située 2 rue Anna de Noailles, au sein du lotissement Launay. Le coût de cette opération s'élève à 919 500 €.

Ce programme comprend 10 logements locatifs sociaux sur deux étages (3T2 et 7T3). Chacun dispose d'un prolongement extérieur avec balcon ou terrasse et également une place de stationnement

privative extérieure. Les candidatures des locataires ont été proposées par le service logement de la Commune. Ce programme a été confié à l'architecte David Cras, pour la conception, en association avec le bureau d'études Legendre Holding pour la réalisation. Pour limiter les charges, le chauffage est au gaz en individuel, avec une isolation thermique de qualité.



La résidence Baudelaire inaugurée en présence des locataires, de Joël Sieller (Maire de Guichen) et de Jean-Yves Loury (Directeur d'Espacil).

BEAU SUCCÈS DE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

Samedi 17 septembre, se déroulait la journée du patrimoine à Pont-Réan, organisée par les Communes de Guichen et de Bruz.

Plusieurs mois de préparation ont été nécessaires pour mettre en place cette manifestation à laquelle a participé Chloé Lemesle, stagiaire au service communication de la mairie de Guichen. Présente, le jour J en tant que bénévole, Chloé ne cache pas sa satisfaction : "C'est intéressant pour moi de vivre l'aboutissement de ce projet. D'autant plus que la fréquentation aura été au-delà de nos attentes. C'est une expérience que je ne suis pas prête d'oublier". Sylvana Bigot, adjointe en charge de la communication fait le bilan de cette manifestation : "Une vingtaine de bénévoles était répartie sur quatre sites (le château de la Quémerais, le manoir du Courtilon, la boulangerie du Pont et l'église de

Pont-Réan). Tous les sites ont connu une fréquentation importante malgré la pluie. Du côté animations, l'association Dorn ha Dorn et l'ensemble celtique de Musicole se sont produits à la Cale. Par ailleurs, des démonstrations de tissage et des expositions de peintures ont ravi les promeneurs.

Les visiteurs ont également pu profiter des services de l'association Handicap en liberté pour circuler d'un site à l'autre et des balades proposées par le club du Canoë kayak de Pont-Réan. Nous réfléchissons d'ores et déjà à la prochaine édition..." Contact : 02 99 05 75 72.



Ici, au manoir du Courtilon, les bénévoles ont reçu plus de 350 personnes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 19 janvier au 18 février 2012

Toute la population de Guichen-Pont-Réan sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2012.

Chaque année, de nouveaux chiffres de population légale sont publiés en décembre. Ils entrent en vigueur au 1^{er} janvier de l'année suivante. Ils remplacent, année après année, les chiffres de l'année précédente. Cette annualisation des chiffres garantit une meilleure prise en compte des évolutions démographiques. Les chiffres de la population légale utilisent les enquêtes de recensement qui ont lieu au cours des cinq dernières années.

Pour Guichen, le précédent recensement datant de 2007, le prochain aura lieu en 2012. C'est pourquoi, à partir du 9 janvier 2012, les habitants de la Commune recevront la visite d'un agent recenseur (identifiable grâce à une carte officielle tricolore

sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire).

L'agent recenseur déposera chez l'habitant une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que chacun peut se poser.

Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. L'agent recenseur peut aussi vous aider à remplir les questionnaires. Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2013. Pour réaliser ce recensement, la Commune recherche une quinzaine d'agents recenseurs.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un CV et une lettre de motivation à la Mairie: Mairie de Guichen, place Georges Le Cornec 35580 Guichen.

Brève (s)

Aire de camping-cars à Pont-Réan

La Commune a entrepris des travaux sur la cale de Pont-Réan afin de renforcer la sécurité des différents usagers du chemin de halage. Un nouveau dégagement côté aire de lavage permet aux vacanciers de se garer perpendiculairement à la voie. Une réglementation a également été mise en place, limitant le stationnement à 48h et fixant le tarif à 5€ par jour. Des panneaux de signalisation interdisant le stationnement des camping-cars le long de la Vilaine ont aussi été installés. Les camping-cars ont aussi la possibilité de se garer sur le parking du cimetière de Pont-Réan.



AGENDA 21: MISE EN PLACE D'UNE PREMIÈRE ACTION

1^{er} Marché *Les vendredis de la cale* à Pont-Réan

Le Forum de restitution de l'Agenda 21 s'est déroulé le 13 septembre dernier, à l'Espace Galatée, en présence de Joël Sieller, Maire de Guichen et de ses adjoints.

Ce bilan traitait notamment de la stratégie et des actions retenues en place ou à venir. Sur l'axe "travailler à Guichen Pont-Réan", une des orientations définies concerne le développement des activités économiques. Sur ce thème, une première action a déjà été lancée. Il s'agit de la création d'un nouveau marché sur la Cale de Pont-Réan "Les vendredis de la Cale".

Le premier marché de producteurs alimentaires a eu lieu le vendredi 16 septembre dernier. C'est sous un soleil de plomb que les habitants ont répondu présents à ce nouveau rendez-vous, à la fois très apprécié et très attendu par la population. Une maman confiait à Reflet: "J'apprécie ce petit marché convivial qui me permet de me balader avec les enfants tout en achetant des produits frais."

Une dizaine de producteurs sont venus

proposer des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers, du foie gras, des escargots, du miel ou encore des cornets

de glace bienvenus en cette journée très ensoleillée...

Contact : 02 99 05 75 75.



Une première édition des vendredis de la Cale très attendue par les Pont-réannais.

DURABLE ATTITUDE : RÉDUCTION DES DÉCHETS

Semaine européenne du 19 au 27/11

L'objectif de la Semaine européenne de réduction des déchets est de sensibiliser chacun à la nécessité de réduire ses déchets et de donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Le concept de cette Semaine est basé sur la prévention des déchets c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

La prévention consiste à agir pour ne pas produire de déchets en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en produisant mieux (production de produits éco-conçus), en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don) et en jetant moins (compost par exemple) !

La Semaine s'adresse aussi bien aux administrations et collectivités, aux associations, qu'aux scolaires et au grand public. Tout le monde peut agir !

Inscrite dans le cadre de la campagne nationale "Réduisons nos déchets, ça déborde", la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est mise en œuvre par l'ADEME et soutenue par France Nature Environnement.

Nous pouvons tous agir au quotidien

pour limiter notre production de déchets. Vous êtes-vous déjà posé ces questions?...

Pourquoi jette-t-on tous les ans 40 kg de déchets de cuisine par personne, alors qu'il est si simple d'en faire du compost pour les plantes?...

Pourquoi consommer 365 bouteilles par an, alors que l'on peut utiliser une carafe et un robinet?...

Pourquoi recevoir 35 kg de publicité que l'on ne lit jamais, alors qu'un simple autocollant "stop pub" sur sa boîte aux lettres permettrait de ne plus en recevoir?...

Pourquoi choisit-on toujours de jeter un appareil en panne alors qu'une seule pièce est à changer?...

Et oui... pourquoi?...

Site : reduisonsnosdechets.fr

**ATOUT SÉCURITÉ : LITIGES DE CONSOMMATION**

La CRLC au service des consommateurs

La Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine (CRLC 35) est une instance de conciliation au service des consommateurs et des professionnels du département.

Consommateur, vous avez un différend avec un professionnel... avec votre fournisseur d'accès à Internet, votre opérateur de téléphonie mobile, votre garagiste, un artisan, votre fournisseur d'énergie (gaz ou électricité), un prestataire de services (voyagistes, cuisinistes, auto-écoles...), un commerçant... La CRLC 35 peut vous aider à le régler à l'amiable. Elle intervient gratui-

tement et dans tout le département (le consommateur ou le professionnel doit résider en Ille-et-Vilaine). Aujourd'hui, elle permet le règlement de 8 affaires sur 10 qui lui sont soumises. La procédure est simple, rapide et facile d'accès.

Pour saisir la Commission, il suffit d'adresser un courrier à CRLC 35 - BP 20618 - 35006 Rennes Cedex ou de prendre rendez-vous au 02 99 30 35 55.

Pour d'info : mce-info.org (rubriques "litiges")

Mce Maison de la consommation et de l'environnement 48 boulevard Magenta 35000 Rennes - 02 99 30 35 50. info@mce-info.org



MÉDIATHÈQUE

Hommage à René Le Hec

Toute l'équipe de la Médiathèque est profondément affectée par le décès de René.

Bénévole depuis plus de 20 ans, il assurait régulièrement les permanences du samedi. Très présent, très actif, toujours disponible pour toutes les tâches, nous pouvions compter sur lui. Il savait parler des livres qu'il appréciait avec passion et simplicité et donnait envie de s'y plonger.

Au comité de lecture, il acceptait volontiers de lire les ouvrages les moins faciles, documentaires relatifs à l'économie, à l'histoire, dont il faisait des analyses simples et pertinentes.

Toujours d'humeur égale, discret et réservé, il nous surprenait parfois et nous amusait d'un trait d'humour bienvenu dont il avait le secret. Également président de la troupe de théâtre *Le Pied en coulisses*, il était pleinement impliqué dans la vie locale.

René, tu resteras gravé dans nos mémoires.



René lors d'une virée à Belle Île.

Brève(s)

Marché de Noël

Le marché de Noël se déroulera les 10 et 11 décembre prochains, salle des Halles, rue du 11 novembre et alentours.

Vous y trouverez des exposants qui vous proposeront des idées cadeaux (lamps, bijoux, décorations diverses, sacs, poterie, chapeaux, sculptures, artisanat malgach, textile, foulard en soie peint...). Des producteurs alimentaires vous aideront à choisir vos menus de fin d'année (miel et produits dérivés, confiture, moutarde, vinaigre de cidre bio, chocolats, macarons, huiles essentielles et végétales bio, terrine de foie gras de canard, confiture d'oignon, huile d'olive, tisanes, vin, viande, volaille, escargots, confiserie, saucisson).

Plusieurs animations sont également au programme : tourneur sur bois, exposition peinture, portrait au fusain sur place, dégustations diverses...

Contact : Espace Galatée au 02 99 57 32 57.

FORUM INTERRÉGIONAL CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La culture au coeur du projet, les 23 et 24 novembre

Cette manifestation se déroulera les 23 et 24 novembre 2011, à l'Espace Galatée. Le Forum Interrégional, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie est organisé par Spectacle vivant en Bretagne en partenariat avec le Pays des Vallons de Vilaine et la Commune de Guichen. Il s'adresse aux opérateurs culturels et artistiques, aux acteurs de l'éducation, du social, de l'économie solidaire, du sport, de l'environnement, du tourisme, de la recherche, de la coopération internationale, aux citoyens, aux élus et toute personne intéressée. Ces journées sont organisées dans le cadre d'un processus de concertation nationale.

Les rencontres se dérouleront sous forme de Forum ouvert, une méthode d'animation participative, construite autour d'ateliers de discussions et d'échanges, au termes desquels seront produits différents rapports et propositions d'actions.

Pour le Pays des vallons de Vilaine, ces

rencontres seront l'opportunité de répondre à des questions locales : quels nouveaux projets imaginés et à mettre en oeuvre ? quels financements possibles pour ces projets ? comment partager et valoriser les bonnes pratiques ?...

Programme et inscriptions sur le site svbretagne.fr

Mercredi 23 à partir de 9 h 30. Jeudi 24 à partir de 8 h 45. Entrée gratuite. Apéro dinatoire à partir de 19 h, 60€ (2 déjeuners et dîner inclus). Mail : r.vallerie@svbretagne.fr



Comment, ensemble, mettre la culture au coeur du développement durable ?

Principales délibérations adoptées lors du

Conseil municipal qui s'est tenu le 27 septembre 2011

▮ Prestations de service d'assurance pour les besoins de la Commune

Considérant l'achèvement des contrats d'assurance de la Ville au 31 décembre 2011, une nouvelle consultation a été lancée au niveau européen. Suite à l'analyse des offres reçues, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir les compagnies suivantes :

- lot 1 Dommages aux biens et risques annexes, Groupement Cabinet Pilliot et Compagnie BTA, offre de base avec franchise 1500€, prime annuelle : 8500,00€ TTC

- lot 2 Responsabilité civile et risques annexes, SMACL pour les montants suivants : offre de base - prime annuelle : 9653,77€ TTC

- lot 3 Flotte automobile et risques annexes, Groupama pour les montants suivants : offre de base avec franchise - prime annuelle : 6169,60€ TTC

- lot 4 Assurances risques statutaires du personnel, Groupement Cabinet Roumy et Joyeux / April / Axeria, taux 2,05% de la masse salariale des agents CNRACL soit une prime provisionnelle de 29874,61€ TTC

- lot 5 Assurance protection juridique des agents et des élus, Groupement Cabinet Roumy et Joyeux / DAS, prime annuelle : 123,00€ TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer les marchés correspondants.

▮ Enfance jeunesse

La délégation de service public de l'enfance jeunesse s'achève le 31 août 2012. C'est pourquoi, le Conseil municipal, par 26 voix pour et une abstention a accepté de déléguer à nouveau ce service et de lancer la consultation permettant de retenir un délégataire.

▮ Action contre la faim : subvention exceptionnelle

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle à Action Contre la Faim d'un montant de 500 €, pour soutenir son action dans la Corne de l'Afrique (Djibouti, Ethiopie, Kenya et Somalie) qui vit actuellement une terrible crise humanitaire.

▮ Agence postale communale de Pont-Réan

En août 2011, le Directeur de la Poste informait que l'Observatoire National avait revalorisé l'indemnité de la présence postale versée aux Communes qui assurent le service d'une Agence Postale Communale et avait apporté des modifications aux services rendus. Ainsi, le montant de l'indemnité sera porté à 950€ par mois au lieu de 867€ à compter du 1^{er} janvier 2011 et réévalué chaque année au 1^{er} janvier sur la base du taux d'évolution de l'indice des prix à la consommation (tabac inclus). En outre, la limite supérieure des services financiers et prestations associées est portée à 350€ au lieu de 300€. Par ailleurs, il revient à la Commune de déterminer les jours et horaires d'ouverture de l'Agence Postale de manière à satisfaire les besoins de la clientèle. Pour prendre en compte ces modifications, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'autoriser le Maire à signer avec la Poste l'avenant n°2 à la convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale de Pont-Réan.

▮ Taxe sur la consommation finale d'électricité

La loi du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité a institué un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité créant notamment, une taxe locale sur la consommation finale d'électricité, qui se substitue à l'ancienne taxe sur les fournitures d'électricité. L'assiette de cette nouvelle taxe repose uniquement sur les quantités d'électricité consommée par les usagers avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure auquel est appliqué un coefficient multiplicateur. Le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé ce coefficient à 8, qui par ailleurs, sera actualisé chaque année. C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2012, ce coefficient sera de 8,12.

▮ Budget primitif 2011

Le Conseil municipal, par 22 voix pour et 4 abstentions, a réajusté par décision modificative les crédits inscrits au budget primitif 2011 de la Commune.

▮ Dénomination de voie

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de dénommer la voie publique du lot n° 44 du lotissement le Domaine des Grées, qui ne portait pas de nom : Allée Cardamome. Par ailleurs, le Conseil municipal, par 23 voix pour et 4 abstentions, a décidé de dénommer la placette située à l'arrière de l'église de Pont-Réan et devant le presbytère qui ne portait pas de nom : Placis Pierre Jolivet (1919-1987). En effet, cette personne s'est dévouée pour que son entreprise participe au développement économique local et elle a beaucoup œuvré dans le domaine associatif.

▮ Acquisition de terrains

Suite aux travaux de construction de l'immeuble Le Clos Saint-Marc rue de Fagues et de viabilisation du lotissement Les Jardins Saint-Martin rue René Diéras et rue Angélique, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'accepter les rétrocessions gratuites des parcelles appartenant à la Société IGM cadastrées : rue de Fagues, AL n° 428 de 14 m² ; rue René Diéras (RD 39), ZD n° 252 de 78 m² et ZD n° 350 de 24 m², et de la parcelle cadastrée Section AL n° 427 de 17 m² appartenant aux Consorts Dutay, riverains de l'opération Le Clos Saint-Marc.

▮ Convention avec la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de passer avec la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine une convention pour l'animation d'une opération d'échanges parcellaires volontaires sur la Commune. Considérant que cette opération pilote devrait pouvoir bénéficier d'un financement Leader via le Pays des vallons de Vilaine, le coût de la prestation sera ramenée à 4500€ HT correspondant à 18 journées d'intervention d'un conseiller agricole.

Les comptes-rendus complets des réunions du Conseil municipal sont disponibles à la Mairie et sur le site Internet de la Commune. Prochaine réunion : 29 novembre, à 19 h, salle du conseil municipal.

repères

OCTOBRE

Ven 28 : Repas Halloween / hand ball, Espace Galatée. 02 99 05 69 73.

Sam 29 : Tournoi / Guichen Poker club, Espace Galatée. 06 09 39 25 27.

Sam 29 : Tournoi et repas d'Halloween / Volley ball club, complexe Henri Brouillard. Réservations : 02 99 57 31 89.

NOVEMBRE

Sam 5, à 20 h : Loto

02 99 42 23 66.

Sam 5 : Assemblée générale et buffet / Athlétic club Pont-Réan Guichen, complexe Henri Brouillard Pont-Réan. 02 99 57 09 12.

Sam 5, de 9 h 30 à 17 h 30 : Vente d'objets de décoration au profit des Virades de l'Espoir / Guichen archerie, salle des Halles. 02 99 42 31 53.

Dim 6 à 14 h : Après-midi jeux / La ronde des jeux, Espace Galatée. 02 99 65 11 68.

Du 11 au 13 : Tournoi d'échecs / Echiquier Guichenais, Espace Galatée. 02 99 42 01 00.

Sam 19 à 9 h : Bourse aux jouets / Les Petits Mousses, les Halles. 02 99 52 05 54 ou 02 99 52 06 81.

Dim 20 à 11 h et à 16 h : Goûter spectacle "Cirqu'onflexe" / Commune, Espace Galatée. 02 99 57 32 57.

Dim 20 : Bal country / FunVallée, complexe Henri Brouillard Pont-Réan. 02 90 75 47 99.

Mar 22 : Conférence / Clic des 4 rivières, Espace Galatée. 02 99 52 01 59.

Du 23, de 9 h 30 à 19 h au 24, de 8 h 45 à 17 h : Forum "pays et spectacles en Bretagne" / Pays des Vallons de Vilaine, Espace Galatée.

Sam 26 : Soirée / Football club, espace Galatée. 06 08 93 10 46 ou 02 99 57 32 54.

Mar 29 : Collecte de sang / Amicale des donateurs de sang, Espace Galatée. 02 99 42 59 36.

JEUNES À TRAVERS LE MONDE

L'association *Jeunes à travers le Monde* poursuit sa mission d'envoi de jeunes du département à l'étranger. Depuis plus de 20 ans, avec l'aide du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, de la Région Bretagne et de l'Europe, les actions de l'association ont permis à plus de 7 500 jeunes de découvrir d'autres cultures, d'autres pratiques professionnelles et de s'ouvrir au monde qui les entoure. En 2011, Jeunes à travers le Monde propose à tout jeune du département âgé de 18 à 30 ans de vivre une expérience à l'international en lien avec son projet.

C'est ainsi que Kévin Posnic, jeune Guichennais de 21 ans, vient de partir à Londres pour six mois dans le cadre du programme *Pelican job en Europe* (en hôtellerie - restauration). Grâce à cette opération, il bénéficiera gratuitement de quatre semaines d'hébergement et de deux semaines de cours de langue ainsi que d'un accompagnement du Centre d'échange international. Ensuite, Kévin sera totalement autonome dans ses démarches...

Reflet ne manquera pas de vous rendre compte de cette première expérience dès son retour.

Contact : 02 99 78 35 36.

Site : international-jtm.com

Mail : jtm.info@international-jtm.com

PETITES ANNONCES

Les petites annonces gratuites réservées aux habitants de Guichen-Pont-Réan peuvent être transmises au service communication par courrier à l'accueil de la mairie ou par mail : reflet@ville-guichenpontrean.fr

[VENDS]

Pompe à injection, pour BMW 318 TDS version E 36. Prix : 350 € à débattre. Tél : 06 28 27 81 73

Table de salle à manger, rectangle en bois, dim : 162cmx81 : 20 €. 2 combinaisons de ski enfant mixte (veste orange, pantalon gris), 13/14 ans : 12 € l'unité. 2 après-ski pointures 35 et 38 : 3 € la paire. Tél : 02 99 57 30 02.

Vêtements enfant, après-ski pointure 24/25, servis 8 jours : 10 € ; combinaison de ski mixte (4 ans) réglable : 20 € ; blousons de ski fillette, 4 ans et 2 ans : 12 € pièce ;

manteaux hiver fillette 5 ans, 3 ans et 2 ans : 5 € ; coupe vent fillette : 5 € ; divers paires de chaussures fillette du 19 au 26. Tél : 06 81 20 22 44 (heures repas).

Siège auto, BB Confort ISÉOS (9 mois à 4 ans) bleu 55 € + housse supplémentaire 10 €. + écharpe de portage 6 m bleue jean + livret explicatif 23 €. Tél : 06 37 87 75 38.

[Divers]

Perdu chat, aux alentours du presbytère de Guichen le 9 septembre dernier, couleur tigré marron, poils mi-longs, pucé, castré. Tél : 02 99 52 00 38 ou 06 79 25 76 51.

Mise à disposition d'un champ, environ 2 000 m², gratuitement pour cultures, plantations, un puits est à disposition sur le terrain. Tél : 06 70 95 60 46.

GUICHEN ARCHERIE OEUVRE POUR LES VIRADES DE L'ESPOIR

Guichen archerie s'associe à l'association bruquoise *Ensemble luttons contre la mucoviscidose* pour les Virades de l'Espoir 2011. Les bénévoles de *Guichen archerie* organisent une vente de décorations de Noël (articles neufs à moitié prix et des sapins de Noël artificiels) au profit de la lutte contre la mucoviscidose, le samedi 5 novembre de 9 h 30 à 17 h 30, aux Halles à Guichen. Venez nombreux les encourager.

Contact : 02 99 42 31 53.

[CIDF]

Le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) organise des permanences juridiques qui auront lieu au centre social de Cleunay à Rennes, les 15 et 29/11 de 14h à 17h (sur rendez-vous). Un atelier de lecture sur les écrits des femmes se déroulera le 3/11 de 14h30 à 16h, au CIDFF 35 à Rennes. Des permanences d'avocats sont également mises en place les 3, 10, 17, 18, 24 et 25/11.

Contact : 02 99 30 80 89.

PERMIS DE CONSTRUIRE

11/07/2011 : Annie Brouillard, 29 rue de Louvain, transformation préau en garage.
22/07/2011 : M. Mme Legall, 78 La Hte Bouëxière, construction maison.
22/07/2011 : M. Mme Bigot, Le Boulay, extension maison.
27/07/2011 : M. Mme Leblay, La Billiais, construction maison.
4/08/2011 : Christelle Payen, 11 square de la Marquise, extension maison par un garage.
4/08/2011 : Pascal Ruel, 10 square de la Brigantine, construction apprentis.
4/08/2011 : Jean-Luc Besnard, 21 le Boël, abri animaux.
9/08/2011 : Patrick Savary, La Morinais, construction maison.
9/08/2011 : Marie-Thérèse Carlo, 56 Le Domaine, extension maison.
9/08/2011 : M. Mme Prunault Clermont, 11 La Locquenais, construction bâtiment annexe.
12/08/2011 : M. Wojciechowski, 1 bis route du Boël, modification implantation (parking) et façade.
16/08/2011 : Didier Pavoine, 11 la Petite Sadoune, aménagement de combles.
16/08/2011 : M. Mme Laroche Fercoq, Lot. les Jardins St-Martin, construction maison.
16/08/2011 : Jérôme Georges, Lot. les Jardins des Grées, construction maison.
16/08/2011 : Boussard/Loisel, les Barres, construction maison.

ETAT CIVIL

[naissances]

Du 7 au 16 septembre 2011 : 5 naissances.

[mariages]

20/08/2011 : Alexandre Dufour, agent technique de l'environnement et Hélène André, conseillère principale d'éducation, 12, rue du Domaine de la Massaye
20/08/2011 : Charles Poisson, informaticien industriel et Caroline Grivelet, assistante commerciale, 9, l'Orgeais.
26/08/2011 : Jérôme Becamel, ingénieur et Laure Couffon dit Couffon de Trévros-Kermouster, étudiante, 24, rue du Général Leclerc

[décès]

25/07/2011 : Cécile Joly, veuve Nicolas, 89 ans, 4 rue de Launay.
30/07/2011 : Pierre Martin, 88 ans, 4 rue de Launay.
01/08/2011 : Emile Giboire, 79 ans, La Déliberdaïs.
10/08/2011 : Bernard Cherruau, 81 ans, 1 rue St Marc.
16/08/2011 : Denise Fournet, veuve Dariel, 89 ans, 4 rue de Launay.
28/08/2011 : François Lesage, 82 ans, 9 route de Louvain.
30/08/2011 : Michel Lambert, 62 ans, 41 rue de Redon.
05/09/2011 : Jean-Claude Guihard, 43 ans, 3 rue de la Fée de l'Aulne.

DES GUICHENAIS PRIMÉS AU CONCOURS DU COMICE AGRICOLE

Le comice agricole se déroule tous les deux ans sur une commune différente du canton de Guichen. Cette année, c'est à Baulon que la manifestation a eu lieu, le 3 septembre dernier.

Chantal et Jean-Pierre Brault participent aux concours du comice depuis les années 1980, avec à la clef plusieurs récompenses. Cette année, ils ont présenté quatre vaches au concours de bovins. C'est Biscotte (meilleure mamelle adulte) qui leur a permis de remporter le prix spécial de la race Prim'holstein. L'animal a répondu aux critères de conforma-

tion de la vache, de la mamelle, de la production, de la qualité en matière grasse et matière protéique... Chantal et Jean-Pierre ont également remporté le 1^{er} prix au concours intercommunal du canton de Guichen. Le trophée revient à la commune de Guichen et cela déjà depuis les deux dernières éditions. Le couple encourage tous les éleveurs à participer à ce type de concours : "Nous avons vécu une belle expérience dans une ambiance conviviale, explique Jean-Pierre. Nous vous donnons rendez-vous dans deux ans à Bourg-des-Comptes !"



Chantal et Jean-Pierre Brault récompensés au concours de bovins du comice agricole.

Vie pratique

[Médecins]

Guichen :

Dr Bochet, Théaudin, Roger
et Gloaguen 02 99 57 00 84
Dr Boitard 02 99 52 00 05

Pont-Réan :

Dr Le Bras 02 99 42 25 65

Maison médicale de Messac : 02 99 92 36 94

Le centre se trouve au premier rond point de Messac après avoir passé la Vilaine et la voie de chemin de fer (dans les locaux de la MSA).
En cas d'urgence, le malade est transporté par ambulance à Messac.

[Sage-femme]

Mathilde Le Moal 06 67 75 29 90

[Pharmaciens]

Rimbault, Pont-Réan 02 99 42 21 94
Bauchat-Lenen, Guichen 02 99 57 01 11
Clech, Guichen 02 99 57 30 36
Pierre, Baulon 02 99 85 37 76
Flori-Lefevre, Guignen 02 99 92 20 61
Nollet Plaçais, Laillé 02 99 42 56 87
Cotard-Fougeray, Goven 02 99 42 01 54

[Permanences des pharmacies]

30/10/11 : Pharmacie Cotard Goven.
01/11/11 : Pharmacie Le Mitouard Bruz.
06/11/11 : Pharmacie Macher-Talibart Bruz.
13/11/11 : Pharmacie Courtière Bruz.
20/11/11 : Pharmacie Bauchat-Lenen Guichen.
27/11/11 : pharmacie Clech Guichen.

[Mission locale]

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et les demandeurs d'emploi : permanences sur rendez-vous, 6, rue Luc Urbain.
Tél : 02 99 57 00 09 (pour un 1^{er} rendez-vous) ou 02 99 57 05 85 (pour un suivi).

[Smictom : horaires de la déchèterie]

La Pigeonnais : Nous rappelons que la déchèterie n'est pas un service communal. Tél : 02 99 57 04 03. Du 1^{er}/04 au 31/10, elle est ouverte le lundi, mercredi de 14h à 18h, et le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

[Agence postale communale de Pont-Réan]

02 99 42 23 23.

[La poste de Guichen]

Professionnels : 36 34. Particuliers : 36 31.

BON À SAVOIR

21^e édition du Salon des arts Le prochain Salon des arts se déroulera du 5 au 13 mai 2012. Il pourra accueillir une soixantaine d'exposants. Les artistes qui souhaitent y participer peuvent envoyer une demande d'inscription du 1^{er} décembre 2011 au 14 janvier 2012 en précisant leur spécialité.

Contact : Espace Galatée, rue du Cdt Charcot 35580 Guichen - 02 99 57 32 57.
espacegalatee@ville-guichenpontrean.fr

Vaccination contre la grippe

L'Assurance maladie incite les personnes de plus de 65 ans ou atteintes de maladies chroniques à se faire vacciner contre la grippe, jusqu'au 31 janvier 2012. Les bons de vaccination sont envoyés par l'assurance maladie aux personnes concernées. Les vaccins sont disponibles en pharmacie.

Les infos sur www.amelie-sante.fr ou au 3646

Programme UTI

L'Université du temps libre organise des conférences-débats tout au long de l'année. Au mois de novembre, trois conférences sont prévues, au cinéma Le Bretagne, à 14h 30 :

- Lundi 7/11, *La malbouffe n'est pas une fatalité, plaider pour une agriculture durable.*
 - Lundi 21/11, *L'alimentation du cerveau ; garder les idées claires et la joie de vivre.*
- Conférences découverte de l'art :
- Mardi 8/11, *Les arts royaux africains.*

Contact : 02 99 52 05 95.

Collecte de plastiques agricoles

La Chambre d'agriculture 35 organise une collecte de bâches à la coopérative Coopagri Bretagne de Guichen, du 15 au 17 novembre.

Contact : 02 23 48 27 30.

Inscriptions pour la fête des classes 2

La fête des classes 2 qui permettra à toutes les générations de se retrouver, se déroulera le samedi 28 avril 2012. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de François Beaulieu. Toute personne désireuse de participer à l'organisation de cette manifestation sera la bienvenue.

Contact : 06 86 98 46 85.

Campagne hivernale des Restos du Cœur

Le Centre communal d'action sociale de Guichen informe de l'ouverture de la prochaine campagne des Restos du Cœur. Toute l'équipe des bénévoles des Restos du Cœur tiendra une permanence pour les inscriptions des bénéficiaires, le jeudi 24 novembre 2011, de 9h à 12h, dans l'ancien presbytère de Goven (à proximité de l'église).

Les pièces justificatives obligatoires demandées pour l'inscription sont les suivantes : livret de famille ou pièce d'identité ou titre de séjour ; attestation de Sécurité sociale ; attestation de CMU ; justificatifs actualisés des ressources de toute nature du foyer, (bulletins de salaire, retraites, avis de paiement Pôle Emploi, avis de paiement CPAM, attestation de paiement Caf, justificatif de versement de pension alimentaire, bourses des études supérieures...); certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans; avis d'imposition 2011 ; revenus 2010 ; quittance de loyer ; justificatifs d'endettement. Les distributions auront lieu tous les jeudis, à compter du 1^{er} décembre 2011 de 9h 30 à 11h 30 au presbytère de Goven (près de l'Eglise).

Contact : CCAS de Guichen au 02 99 05 35 92 pour toute information complémentaire.

Espace entreprises

Une réunion d'information se déroulera à Guichen, lundi 7/11 à 14h 30. L'Espace entreprises organise également une permanence gratuite avec un expert comptable pour les candidats à la création ou à la reprise d'entreprise, un jeudi par mois à Bain-de-Bretagne ou à Guichen. Par ailleurs, un atelier créateurs d'entreprise "approche marché" aura lieu le 17/11 de 14h à 18h.

Contact : Claire Sourget au 02 99 57 08 83.
espace-entreprises@paysdesvallonsdevilaine.fr

Collecte des déchets ménagers

La collecte prévue vendredi 11 novembre est reportée au samedi 12 novembre 2011.

Contact : Smictom du Nar 02 99 57 02 50.

Dorn Ha Dorn : culture bretonne

Stages de danses traditionnelles enfants : un stage aura lieu samedi 19 novembre de 14h 30 à 16h pour les 6/10 ans complexe J. Backer (près de la salle Alain Colas) salle de danse N°1. Possibilité de s'inscrire sur place. Prochain stage : samedi 10 décembre. Cours gratuits.
Adhésion annuelle à l'association : 6€ par enfant.

Renseignements et inscriptions : D. Guillotin au 02 99 57 04 91 ou 06 81 70 10 65.

Site : dorn.ha.dorn.free.fr

Mail : dorn-ha-dorn@laposte.net

FÊTE DU QUARTIER DE LA BRIGANTINE



La fête des voisins du quartier de la Brigantine s'est déroulée le samedi 3 septembre. C'est dans une ambiance joyeuse que la quarantaine d'habitants du square de la Brigantine s'est retrouvée pour leur traditionnelle fête de quartier. Une occasion pour chacun de se retrouver ou d'apprendre à se connaître. Jeux divers, convivialité et cochon grillé étaient au programme de cette année. Anciens et nouveaux habitants sont venus nombreux partager ce moment de bonne humeur, qui, comme l'année précédente, s'est poursuivi jusqu'au dimanche... Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2012.

CONTACTS CULTURE/LOISIRS

Espace Galatée

Permanences : du mardi au vendredi de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 9h 30 à 12h. Tél : 02 99 57 32 57.

espacegalatee@ville-guichenpontrean.fr

Salle Henri Brouillard Pont-Réan

Permanences le mardi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h. Contact : 02 99 42 29 42.

Ludothèque

Permanences : mer. de 10h à 12h, 15h 30 à 18h, ven. 9h 30 à 11h 30 (enfants non scolarisés), sam. de 10h 30 à 12h.

Tél : 02 99 65 11 68 ou 02 99 57 02 35.

Maison des associations

43 rue de Fagues.

Médiathèque de Guichen

à l'Espace Galatée, mar. de 17h à 18h30, mer. de 10h à 12h et de 14h à 18h30, ven. de 16h à 19h et le sam. de 10h à 12h30. Tél : 02 99 05 38 32. mediathèque@ville-guichenpontrean.fr

Bibliothèque

Pont-Réan, mer. et sam. de 10h30 à 12h, mer. de 17h à 18h et ven. de 16h30 à 18h. Tél : 02 99 42 23 21.

Cybercommune

à l'Espace Galatée : mar. 10h-12h et 14h-18h, mer. 10h-12h et 14h-19h, ven. 10h-12h et 14h-20h, sam. 10h-12h et 14h-18h. Tél : 02 99 57 31 25.

Clad/UFCV - Mairie de Guichen

Responsable local d'animation :

M. Raguenez 02 99 57 05 82

Coordonnatrice administrative :

C. Antoine 02 99 57 06 43

Animation enfance : M. Gourlay 02 99 57 05 81

Animation jeunesse :

B. Javayon 02 99 57 05 80

Accueil de loisirs l'Île Ô Mômes et accueil

périscolaire Jean Charcot : 02 99 57 33 94

Accueil périscolaire Les Callunes : 02 99 57 05 71

Accueil périscolaire M. Greff : 02 99 42 25 26

Espace Jeunes : 02 99 57 32 36

NOCES D'OR DE SUZANNE ET CLÉMENT RICHARD

Samedi 17 septembre, Suzanne et Clément Richard ont célébré leurs noces d'Or entourés de leurs trois enfants, six petits-enfants et amis.

En tant qu'ouvrier agricole, Clément a eu l'occasion de travailler, le week-end, dans les fermes et de donner un coup de main

notamment à la ferme des parents de sa future épouse, Suzanne Roulleau, à la Cherbonnais. Tous les deux, natifs de Guichen, ils ont fréquenté les bals du dimanche après-midi, sous les Halles. C'est ainsi que le couple a appris à se connaître. Ils se sont mariés le 21 octobre 1961.



Suzanne et Clément ont fêté leurs 50 années de vie commune.

RADIO LASER ACCUEILLE DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Depuis début septembre, Radio Laser (95.9) accueille trois nouveaux volontaires pour des missions d'un an.

Carolane a en charge le projet des 20 ans d'antenne de Radio Laser (que la radio fêtera en mai/juin 2012) et l'animation de programmes radiophoniques dont la matinale entre 7h et 9h. Benjamin dispense des ateliers radiophoniques auprès des collèges, des Mjc mais aussi auprès d'un public plus âgé. Adelina réalise des reportages mettant en valeur les initiatives

d'associations ou d'habitants (entraide, solidarité, vie associative et participation des habitants), la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations liées à l'origine et aux territoires. Radio Laser habitué depuis cinq ans à accueillir des volontaires, dispense une formation à ces jeunes dans l'animation, le journalisme et les encadre dans la poursuite de leur cursus après leur volontariat.

Contact : 02 99 57 06 20. Site : radiolaser.fr

Mail : radiolaser@wanadoo.fr



Carolane, Benjamin et Adelina.

[VOLONTÉ d'agir avec vous] La vie en vert... agricole

Le dynamisme économique de Guichen-Pont-Réan se décline dans de nombreux secteurs : le commerce, l'artisanat, l'industrie mais aussi l'agriculture.

Inscrite dans un environnement agricole marqué et forte d'une superficie agricole de 3000 ha, notre Commune compte 38 sièges d'exploitations en activité, aux spécialisations et aux tailles variées comme l'élevage bovin, le lait, la production maraîchère ou encore la filière équine.

Il est donc essentiel à nos yeux que notre action en faveur du monde économique communal se décline également en faveur de l'agriculture.

Ainsi, dès le début de notre mandat, nous avons eu le souci de préserver le foncier agricole. Outre une volonté stricte d'une urbanisation plus économe de terres, nous avons mis en place en partenariat avec la Safer, partenaire incontournable de l'aménagement foncier et de l'établissement rural, une politique de réserves foncières destinées à compenser les exploitations agricoles qui seront touchées par notre extension urbaine. A ce jour, nous disposons d'une réserve de 8 ha qui nous permettra de réduire l'impact de notre développement sur l'activité agricole.

Dans le même temps, se pose la question du

renouvellement des générations dans les exploitations. Parce que le foncier agricole se raréfie, que les concurrences s'exacerbent (candidats à l'installation sur des projets de type "nouveaux marchés", besoin de confortation des exploitations existantes confrontées aux défis économiques et environnementaux), il nous est apparu indispensable de faire se rencontrer les agriculteurs proches de la retraite et les porteurs de projet. C'est ce que nous avons fait en mettant en place avec l'Adasea (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) un outil d'anticipation au transfert. Cet outil "Pilot" (Programme d'initiative locale pour l'organisation territoriale) doit permettre à tous les projets de s'exprimer.

Plus récemment et en droite ligne de l'Agenda 21, notre mise en place du marché mensuel de producteurs locaux des "Vendredis de la Cale", à Pont-Réan, participe directement à la rencontre entre la demande de nos habitants d'acheter des denrées alimentaires de qualité, dans un cadre convivial et l'offre des producteurs locaux, engagés dans une démarche de vente directe.

Enfin, parce qu'un des facteurs de vitalité de l'agriculture est une maîtrise des coûts de production, dans le respect et la préservation de l'environnement, il

[GUICHEN/PONT-RÉAN à gauche] :

Le 13 septembre dernier, le forum de restitution de l'Agenda 21 n'a réuni qu'un tout petit public... Outre les élus et quelques personnels communaux, seuls quelques habitants s'étaient déplacés. Au total, selon le Maire, une trentaine de personnes a participé aux ateliers de travail proposés. Rappelons que la réalisation d'un Agenda 21 doit s'appuyer sur une large participation des habitants-tes et constituer une feuille de route pour la collectivité et non un recueil d'actions passées ou en cours de réalisation par les seuls-les élus-es. Si les efforts des habitants-tes mobilisés sont à saluer, on ne peut que prendre acte de la difficulté que rencontre le groupe majoritaire pour assurer une réelle mobilisation. Nous avons à diverses reprises indiqué notre attachement à la mise en place d'une commission consultative de la vie associative, d'une animation de proximité (réunions de quartiers, élus référents en charge de nouer le dialogue...), conscients que

la démocratie participative ne se décrète pas mais se construit, étape par étape. Nous serons attentifs au plan d'actions annoncé, aux moyens mis en œuvre pour le décliner...

Suite à la démission de Guy APPERE, que nous remercions pour la nouvelle dynamique qu'il a tenté d'impulser lors de sa courte présidence de l'ACSOR, notre communauté de communes, un nouveau Président, Philippe GOURONC Maire de Goven, a été élu. Préalablement à ce vote, il convient de préciser que nous n'avons d'aucune manière été informés des intentions des élus communaux de Guichen - Pont Réan : y aurait-il un ou une candidate parmi les élus-ues de notre commune à se présenter à la présidence ? Quels contacts préalables avec les éventuels candidats, qui étaient-ils-elles... ? Ce manque de dialogue n'est pas à imputer au nouveau Président, Philippe GOURONC à qui nous adressons nos félicitations et encourage-

[ENTRE-VUES]

Vous rendre compte de mon mandat et débattre sur les questions locales avec vous...

Parce qu'être conseillère municipale, c'est avant tout être un citoyen, je vous propose une réunion publique le mercredi 16 novembre, à 20h30, à l'Espace Galatée, afin d'échanger

sur vos préoccupations locales et le bilan de 3 années passées au Conseil Municipal.

Cette réunion se conclura par la création d'un mouvement de citoyens afin de construire

GROUPE majoritaire

nous est apparu nécessaire d'aider les exploitants de notre Commune à rassembler leur parcellaire autour de leurs bâtiments. Pour cela, nous avons sollicité la Chambre d'agriculture pour animer une démarche d'échanges amiables fondée sur le volontariat auprès de l'ensemble de nos exploitants. Ce temps fort de diagnostic, de concertation et d'échanges avec l'ensemble des agriculteurs, sera mené cet hiver. Nous avons tous à y gagner : le monde agricole qui pourra baisser son temps de travail, ses coûts de transport et favoriser pour le cheptel un système plus herbager ; et nous tous, habitants de Guichen-Pont-Réan pourrions bénéficier d'une amélioration de la sécurité routière et d'une diminution des gaz à effet de serre.

L'aide au maintien et au développement d'une agriculture locale dynamique et plurielle doit nous permettre de conserver notre ruralité et la qualité de notre cadre de vie. Les agriculteurs pourront concilier performance économique, production de qualité et préservation de l'environnement et ainsi affronter dans de meilleures conditions les défis de demain.

C'est pourquoi, nous inviterons prochainement les acteurs du monde agricole à participer à ces concertations sur l'avenir de notre agriculture.

GROUPES minoritaires

ments. Il lui appartiendra notamment d'animer la réflexion sur l'avenir de l'intercommunalité. Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté favorablement la proposition de reconduction de la délégation de service public accordé à l'UFCV pour quatre ans pour le secteur enfance jeunesse. Si nous ne pouvons que saluer la qualité du service rendu par l'UFCV, nous regrettons cependant que les travaux d'analyse préalables présentés au conseil ne nous aient pas permis d'explorer d'autres pistes avant de faire un choix. La municipalisation éventuelle du service n'avait pas fait l'objet d'une analyse financière. Sous la pression du calendrier, nous avons validé cette option sous réserve que des recherches sérieuses soient réalisées afin qu'à l'échéance de la délégation de quatre ans, les élus-ue disposent de différents scénarios sur lesquels travailler.

Guichen Pont-Réan à gauche Françoise Kieffer, Daniel Leport, Anne Chéradame, Joël Le Floch, Françoise Perrin

ensemble l'avenir de Guichen.

Michèle Motel, Conseillère municipale PS. Pour des questions d'organisation, inscription souhaitée 06 88 56 70 46 ou par mail : michele.motel@orange.fr

Agencements d'intérieurs
Menuiserie - Placo
Combles - Parquet

Maisons et extensions ossatures bois
Bardage bois et PVC
Préaux - Carport - Pergola
Isolation par l'extérieur

Charpentres Tigeot
06 12 108 237

le bois
notre métier

Constructions neuves
et rénovations

ZA des 3 Prés - Laillé 35890 (axe 4 voies Rennes/Nantes)

Jamier
artisan - Pose
carreleur - Fourniture

La Licoisière 35580 Guichen
Tél : 02 99 42 26 10

REFLET

GUICHEN
PONTREAN
L'avis de nos clients

Tarifs 2011 des encarts publicitaires

Tous les encarts publicitaires représentent 1/8^e de page, soit un espace de 9x6 cm.

Tarif pour un numéro	50€
Tarif pour trois numéros	119€
Tarif pour onze numéros	274€

Sarl VALLET

Vente et Dépannage
TV Vidéo Ménager
Antenne

PROXI
ELECTROMENAGER, IMAGE ET SON
CONFORT
www.proxiconfort.fr

Art de la table & culinaire
avec idées cadeaux

Nouveaux horaires : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

ZA Les Grées Madame, Rue Louis Ampère 35580 Guichen
Tél : 02 99 57 33 70

Jardinerie Taillard

Céréales - aliments
Semences
Outils de jardinage...



Tél/Fax : 02 99 42 21 69.

2 rue du Domaine de la Massaye 35580 Pont-Réan

Allo Stéphane DERRIEN

Taxi Guichen
Véhicules de 5 à 9 places.

06 08 83 01 10

La Provostais 02 99 57 36 05 - Site: allotaxi.guichen.free.fr

Médical et Privé
Gare et Aéroport

TAXI MEDICAL

2 marchés à Guichen

* **Le marché traditionnel**
du mardi de 8 h à 13 h,
place Georges Le Cornec

* **Le marché bio**
du jeudi de 16 h à 20 h,
Salle des Halles

TRAVAUX PUBLICS - Régis GAUTHIER



Pour tous vos travaux
de tracto mini-pelle

Assainissement - Terrassement
Aménagement extérieur
Bordures - pavés - enrobé

La Gare 35580 Guichen
Tél : 06 18 44 17 28

LES PETITES DOUCEURS SELON DANY

Des cours de macarons avant les fêtes

Depuis mi-septembre, Danièle Lentini a créé son auto entreprise de cours de macarons à son domicile. Elle propose de transmettre son savoir-faire en pâtisserie durant des cours d'environ 1 h 30 à 2 h pour des groupes allant jusqu'à 4 personnes, sur rendez-vous.

Elle fournit les ingrédients et les accessoires. "Il n'est pas facile d'apprendre à faire des macarons, moi-même, il m'a fallu plusieurs mois avant de maîtriser le geste (macaroner), la cuisson et la garniture" explique-t-elle. Après le cours, chacun

repartira avec les macarons qu'il aura préparés. Dans le cadre des prochaines fêtes de fin d'année, Danièle propose des bons cadeaux pour des cours de fabrication de macarons.

Par ailleurs, cette pâtissière confirmée, fabrique également des maisons en biscuit aux épices décorées de friandises diverses. Une bonne idée de cadeau pour les fêtes de Noël.

Contact : Danièle Lentini, La Hyantais à Guichen.

Tél : 02 99 52 02 16 ou 06 73 26 02 34.

Mail : lentini.nicolas@neuf.fr



Apprenez vous-même à faire des macarons suivant les cours de Dany.

Brève (s)

Bâti France service Bretagne pour le dépannage et installations électriques et de plomberie

Thierry Quintin a créé son entreprise en électricité, plomberie et dépannage 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, depuis août dernier.

Il s'est mis à son compte après une reconversion en tant qu'électricien frigoriste. Thierry propose ses services pour toute installation et réparation électrique et de plomberie, de nettoyage VMC, de dépannage et réparations diverses. Il analysera votre demande de chantier avant toute intervention. Ses devis sont gratuits.

Il se déplace sur toute la Bretagne et la Loire Atlantique.

Contact : 06 31 22 29 42 ou 02 99 52 03 18.



Thierry Quintin disponible pour vos dépannages électriques ou de plomberie.

EPI DANS L'HAIR : COIFFURE À DOMICILE

Justine Geffroy, 20 ans, a créé son entreprise de coiffure à domicile (sous le statut d'auto entreprise), depuis mi-août.

Titulaire d'un CAP et d'un BP coiffure, Justine propose ses services à tous les habitants du canton de Guichen.

"Cette activité me permet de bouger et de rencontrer une clientèle dans une ambiance plus conviviale," explique-t-elle. Parmi ses prestations, vous pouvez choisir des forfaits pour femmes, hommes et enfants : coupe, soin, shampoing, brushing, couleur, mèches, lissage... Justine est disponible sur rendez-vous du lundi au samedi.

Contacts : 06 23 13 33 33.

Mail : epidanslhair@hotmail.fr



Justine propose ses services en tant que coiffeuse à domicile.

Brève(s)

Petits Mousses : beau succès de la bourse aux vêtements

L'association Les Petits Mousses organisait sa bourse aux vêtements automne-hiver le 24 septembre dernier. Trente-cinq bénévoles se sont investis pour l'enregistrement, le rangement et la vente des vêtements. Plus de 5400 articles ont été déposés le vendredi. Pour des raisons de sécurité, l'association a fermé ses portes le vendredi à 17 h au lieu de 17 h 30, et s'excuse auprès des personnes qui n'ont pu déposer leurs articles. Ce sont finalement 2502 articles qui ont été vendus à 340 clients venus des communes du canton mais aussi hors département. Par ailleurs, de nombreux dons pour les Restos du cœur ont été collectés. La prochaine bourse aux jouets aura lieu le 19 novembre 2011.



TOURNOI DE VOLLEY BALL

Les nouvelles de la rentrée

Le Volley Ball Club de Guichen a organisé le 11 septembre un tournoi de volley 3x3. Prévu sur la Cale de Pont-Réan, il s'est finalement déroulé au complexe sportif Henri Brouillard pour cause de mauvais temps. Neuf équipes se sont affrontées dans une ambiance très bon enfant toute la journée et ont profité des galettes-saucisses ainsi que des crêpes préparées par les bénévoles du club. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine. En atten-

dant, le VBCG recherche des jeunes garçons nés entre 1995 à 1998 pour compléter son équipe cadets ainsi que des poussins mixtes (nés en 2001-2002). Les entraînements pour la catégorie cadets ont lieu le mercredi de 17 h 30 à 19 h ou le vendredi de 18 h 45 à 20 h 30 au Coséc à Guichen. Evidemment, le VBCG accueille toute personne qui souhaite faire du volley.

Contacts : vbcg-guichen@orange.fr
Tél : 06 88 88 68 31.



Les participants au tournoi de volley 3x3.

JARDINAGE BIO



« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de Saint-Exupéry.

Pourquoi les feuilles sont-elles précieuses ?

Elles tombent toutes en automne. Les feuilles d'impôts nous appauvrissent, mais celles des arbres enrichissent le jardinier. Voyons comment.

La grande richesse des feuilles

Dominique Soltner, ingénieur agronome ESA, auteur de nombreux ouvrages de formation agricole, précise dans le *Guide du nouveau jardinage* (1) : "Les arbres plongent leurs racines dans le sous-sol rocheux et fissuré : leurs sécrétions d'enzymes dissolvent les minéraux insolubles. Leur sève amène alors aux feuilles, sous forme assimilables, tous les éléments nutritifs de ces roches : Azote (N), Phosphore (P), Potassium (K), Calcium (Ca), Magnésium (Mg), Soufre (S) et tous les oligo-éléments." C'est ainsi qu'avec les feuilles on peut se passer totalement d'engrais.

Copier la forêt

En forêt, le sol souple sous nos pieds est dû aux feuilles qui s'y déposent année après année en un épais paillis. Il est de couleur noire. Il sent bon. C'est l'odeur de l'humus, le réservoir de la matière organique qui représente la clé de la fertilité du sol. C'est dire son importance capitale. En effet, les arbres des forêts primaires n'ont jamais eu besoin d'engrais chimiques pour pousser. Alors copions la forêt au jardin.

Comment les utiliser ?

La priorité : couvrir le sol en permanence avec des feuilles. Ne plus ramasser celles tombées sur la pelouse. Les étaler puis passer la tondeuse. On réalisera d'un seul coup un mélange carbone (feuilles) et azote (gazon) idéal pour obtenir une bonne décomposition. Puis couvrir le sol d'une épaisseur de 10/15 cm où l'on n'a pas semé d'engrais

verts. En mettre également aux pieds des arbres, dans les massifs floraux, entre les cultures (salades, choux, bettes, artichauts...). Les vers de terre et autres micro-organismes se chargeront de les décomposer et de nourrir le sol tout en le laissant grumeleux, comme du couscous!

(1) Editions Sciences et Techniques Agricoles, BP 157 79303 Bressuire cedex. www.soltner.fr

ptit-louis-bio@orange.fr



UNE PRÉSIDENTE, UNE ASSOCIATION : L'ÉCHIQUIER GUICHENAIS

Un loisir qui donne une ouverture vers les autres...



Reflét : Martine Migot, vous succédez à Hervé Sibille (responsable de l'association durant 12 ans) à la présidence de l'Echiquier Guichenaïs depuis juin dernier. C'est une histoire de famille : votre fils Tangi est classé 3^e du championnat de France junior en 2010 et vous l'accompagnez régulièrement. Quelles sont les autres raisons qui vous ont motivées à vous impliquer dans le club ?

Martine Migot : En effet, j'ai suivi de près la progression de mon fils en l'accompagnant aux différentes compétitions. Cela m'a permis de prendre conscience de ce jeu et des qualités qu'il peut développer. Je connais également bien le club pour avoir été secrétaire depuis 2008, poste que j'occupe encore aujourd'hui. En tant qu'enseignante, je

retrouve dans ce loisir les notions de progrès, la joie de côtoyer d'autres personnes de générations différentes... C'est une ouverture sur le monde. Cette activité est complémentaire à l'apprentissage à l'école.

Reflét : Quels sont les qualités développées par les échecs ?

M. Migot : En côtoyant les joueuses et joueurs et en tant que joueuse débutante, j'ai découvert les multiples capacités que ce jeu (et sport) permet de développer ou de maintenir : analyse, réflexion, concentration, rigueur, intuition mais aussi gestion du stress et respect mutuel. C'est pourquoi, nous accueillons des joueurs de tous âges. C'est aussi pour toutes ces raisons que l'Echiquier Guichenaïs fonctionne toujours aussi bien depuis sa création, il y a plus de 30 années. Je compte, avec l'aide des autres membres du bureau et animateurs, conserver le dynamisme de l'association et poursuivre son développement et ouverture vers les autres clubs.

Reflét : Les cours se déroulent à l'Espace Galatée, à quel moment ?

M. Migot : Les cours ont lieu le samedi

matin à partir de 9 h 30 avec les débutants de tous âges (à partir de 5/6 ans) puis, à 10 h 30 pour les joueurs les plus aguerris. Par ailleurs, nous comptons à ce jour une trentaine d'adhérents dans notre club.

Reflét : Quels sont les projets et les manifestations prévus par l'Echiquier Guichenaïs ?

M. Migot : Nous adhérons au Contrat éducatif local. Il nous reste à trouver des animateurs pour le concrétiser. Par ailleurs, tous les ans, en plus des tournois ponctuels, nous organisons un Open à l'Ascension : en 2012, il aura lieu le 17 mai. Les membres du bureau et une dizaine de bénévoles préparent cette manifestation qui réunit environ 150 joueurs de toute la Bretagne. Cela représente un grand moment d'échange et d'ouverture.

Il faut également noter que l'Echiquier Guichenaïs a une équipe en Nationale 4 qui a pour objectif de se maintenir à ce niveau. L'autre objectif est la participation des jeunes aux championnats individuels...

Inscriptions : sur place, le samedi matin ou m.migot@laposte.net

Site : guichen.echecs35.fr

COMITÉ DES FESTIVITÉS : NOUVELLE SAISON, NOUVELLES IDÉES !

A l'heure du bilan pour les membres du comité des festivités, un constat s'impose : la saison a été difficile. Le mauvais temps qui est venu perturber les rendez-vous de la Saint-Jean et de la braderie a parfois été source de découragement au sein de l'équipe des bénévoles. Olivier Gicquel, vice-président explique : "la foule, venue nombreuse sur chacun de ces rendez-vous, a démontré l'intérêt des habitants pour les animations proposées et a été une véritable source de remotivation pour l'ensemble de l'équipe que je remercie pour son engagement tout au long de la saison. Il faut maintenant penser à la prochaine saison, et proposer un nouveau programme encore plus attractif, plus innovant, peut-être moins dense, mais répondant aux attentes de tous les habitants. Ce sera l'objet de la prochaine assemblée générale du Comité des festivités le 18 novembre à 20 h 30 à l'Espace Galatée."

Philippe Bertin, Président, invite chaque habitant à participer à cette assemblée : "Il serait intéressant que de nouvelles personnes nous rejoignent dans cette aventure passionnante en apportant des idées nouvelles et en s'impliquant, selon leurs affinités. Plus nous serons

nombreux et plus il sera aisé d'élaborer un programme intéressant, tant pour les organisateurs que pour le public."

Rendez-vous est donc pris le 18 novembre si vous voulez contribuer à créer des moments inoubliables aux Guichenaïs. Contact : 06 67 47 04 04.



La grande fête de la Saint-Jean est toujours un moment très attendu des Guichenaïs.

Brève (s)

Association "Queues du bonheur": championnat de France de billard

C'est l'aboutissement d'une saison remarquable pour l'équipe *Queues du bonheur* qui accède à la Nationale 3. La finale des championnats de billard anglais 2011 se déroulait le week-end de la Pentecôte à Gien (45). Cette compétition restera gravée dans la tête de chaque joueur de l'équipe du Bar de l'Embuscade (David, Christian, Florent, Arnaud, Damien et Jacky). Le samedi, ils ont terminé 1^{ers} de leur poule et se sont qualifiés pour les 16^{es} de finale. Le dimanche, le tirage au sort ne les a pas avantagés : ils se sont retrouvés face à une des équipes favorites (Troyes). L'esprit d'équipe des joueurs guichennais et leur combativité les a emmenés vers une très belle victoire 8/2. Hélas, l'aventure s'est terminée en 8^e de finale face à l'équipe d'Angoulême. Cependant les Guichennais terminent tout de même 9^e sur 69. Une très belle performance pour cette bande de copains passionnés de Billard Anglais 8 pool. Ils espèrent vous retrouver nombreux le vendredi soir au bar l'Embuscade dès la mi-octobre pour les encourager.



GOÛTER SPECTACLE DE L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

L'univers musical d'Ernesto Barytoni

L'association de parents d'élèves de l'école Saint-Martin a organisé un goûter spectacle intitulé *Boîtes à musique* et présenté par Ernesto Barytoni, le 2 octobre dernier à l'Espace Galatée. Le spectacle a comblé les enfants et les parents présents. Ernesto Barytoni avait mis son univers dans un carton d'où en sortaient de nombreux instruments de musique. Il a livré sa poésie et ses rêves avec sensibilité, humour et énergie. Pour cet inventeur de sonorités,

tout était prétexte au jeu. Seul en scène avec sa drôle de machine, Ernesto Barytoni empile les instruments et construit son petit monde sous les yeux du jeune public. Il fouille au fond de ses brics et brocs pour finalement sortir de ses cartons des trésors sonores...

Animateur de formation, ce drôle de personnage parcourt son aventure musicale...

Contact : Apel Saint-Martin 06 66 10 58 45.



Ernesto crée de l'interactivité avec son public...

L'ASTRONOMIE AU PROGRAMME DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Le 16 septembre, les élèves de CM de l'école Sainte-Marie de Pont-Réan se sont rendus à l'observatoire de La Couyère, dans le cadre de leur programme scolaire de cette année.

Au cours de cette visite, ils ont étudié le chemin solaire et découvert le planétarium.

A la nuit tombée, les élèves ont observé le ciel dans un premier temps à l'oeil nu, puis à l'aide de télescopes.

Tous les écoliers ont remercié les bénévoles de la Société d'Astronomie de Rennes (SAR) de leur avoir appris à identifier les planètes et les constellations.

Contact : 02 99 42 21 50.



Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à découvrir l'observatoire de la Couyère.

KERMESSE À LA MAPAD

Rencontre entre maisons de retraite

Le 20 septembre dernier, une soixantaine de résidents du Tréhélu, de Goven et de Bourg-des-Comptes ont retrouvé l'ambiance des kermesses d'autrefois, tout l'après-midi.

A l'extérieur, de nombreux stands : chamboule-tout, pêche à la ligne, palets, pesée de panier et autres jeux ont permis à chacun de se divertir dans une ambiance conviviale, sur des airs d'accordéon de Robert David. Les bénévoles présents ont contribué à la réussite de cette journée (préparation et tenue des stands, accom-

pagnement des résidents). Chacun a pu donner ses impressions lors d'un goûter, en suggérant de renouveler l'expérience l'année prochaine. Selon M. Robert : "la kermesse était réussie mais à la place des figurines du chamboule-tout, il aurait fallu mettre des hommes politiques : ça nous rappelle les kermesses des écoles, c'était bien." Mme Chevalier ajoute : "Il manquait seulement une buvette. Je me rappelle que les hommes appréciaient la buvette dans les kermesses. C'était une tradition".

Contact : 02 99 52 07 07.



Les résidents réunis lors de la kermesse.

Brève (s)

Dimanche savoureux à la Mapad

Le Dimanche savoureux, rendez-vous traditionnel de la Résidence Le Tréhélu, a réuni cette année les résidents et leur famille (148 personnes au repas), le 2 octobre. Ainsi, tous les ans, les familles sont invitées à partager avec leurs aînés, un repas et un après-midi de fête le premier dimanche d'octobre. Ce repas, où les chanteurs improvisés se succèdent, est toujours très animé. Le menu "gastronomique" mêle saveurs et couleurs augmentant la joie du moment. Le chanteur Dimitri Aubry a assuré l'animation de l'après-midi. Son spectacle d'une grande qualité, alliant thèmes d'opéra et chansons françaises a été très apprécié du public. Les retours enthousiasmés attestent de la réussite de cette journée.

Contact : 02 99 52 07 07.



Le spectacle de Dimitry a ravi l'assemblée.

LE SALON ILLE-ET-BIO A FÊTÉ SES 20 ANS D'EXISTENCE

De l'événement au permanent...

Cette 20^e édition a accueilli environ 14 500 visiteurs venus rencontrer et échanger avec les 300 exposants présents du vendredi 7 au dimanche 9 octobre.

Le vendredi, le salon accueillait plus de 1 500 scolaires, collégiens et lycéens du canton de Guichen. Le salon Ille-et-Bio est devenu un espace d'éducation, de découverte et d'expérimentation à travers de nombreuses activités organisées spécifiquement pour les jeunes.

Cette année, le public est venu nombreux pour s'informer, assister aux nombreuses conférences mais aussi pour découvrir l'Ecopôle en construction. Ce bâtiment basse consommation (composé de terre, paille et bois) sera entièrement dédié à l'écologie. Il sera le prolongement permanent du salon Ille-et-Bio, un espace pour concrétiser le changement écologique... Il

disposera d'un centre d'information, d'un restaurant, d'un café culturel, d'un jardin pédagogique et d'un magasin bio. Les habitants de la Commune sont invités à

visiter le chantier. L'Ecopôle devrait être entièrement terminé pour la prochaine édition du salon Ille-et-Bio 2012.

Contact : 02 99 52 02 90.



Après avoir pressé les pommes, les enfants ont pu goûter au jus de pomme.

Le transport à la demande

l'AcSOR concrétise son projet,
sur le canton de Guichen.



- Réservation, la veille de votre trajet, avant 17 h.
- Le véhicule vous prend entre 9 h 30 et 10 h et revient vous chercher entre 11 h 30 et 12 h
- Du mardi au jeudi et samedi vers Guichen et le mercredi ou le samedi vers les autres communes.

Réservation : 0810 35 10 35.



David Legendre La galette pur blé noir

Fabrication de galettes et crêpes artisanales

Livraison : dépôts, manifestations

Présent sur les marchés : Guichen (mardi), Guignen (mercredi), Malestroit (jeudi), Bruz (vendredi), Guichen place de l'église (samedi).

La Maltière 35580 Guichen

Tél : 06 26 58 41 37 ou 02 99 57 53 68.

Restaurant ouvert

du lundi midi
au vendredi midi
et sur réservation
du vendredi soir
au dimanche midi

Fermé
dimanche soir

**Formules rapides, menu à 14 et 24€ + formule
du lundi midi au vendredi midi**

Réservation au 02 99 05 94 94

Site : www.hotel-restaurant-lecommerce.fr

Le Grand Hôtel **N



**Restaurant
jardins terrasse
au bord de l'eau**

**Nouveau look !
Nouveau décor !**

Menu du jour 12€, menus
bistrot 15€ et 18€ et menus
gourmands à partir de
22,50€

Pensez à réserver vos repas
de famille, amis
Salles indépendantes (4)

Pont-Réan 35580 Guichen. Tél : 02 99 42 21 72 - Fax : 02 99 42 28 17
Site : www.le-grand-hotel-bretagne.com
Mail : grandhotel.pont-rean@wanadoo.fr



Economisez 10 %* de carburant
en appliquant les conseils de
SAMRA-SUR pour une conduite
rationnelle et économique.

* : estimation des économies réalisables

Contactez Benoît GABORIAU, SAMRA-SUR
11 rue de Launay, 35580 GUICHEN.
Tél 02 99 52 90 12 ou 06 83 65 74 31

contact@samra-sur.com

www.samra-sur.fr

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

SARL AUTOBILAN GUICHENNAIS

Rue Blaise Pascal - ZA La Lande Rose
35580 GUICHEN

02 99 65 13 74

Mail : autobilan.guichennais@orange.fr

Pâtissier - Boulanger - Chocolatier - Glacier

Thierry Bazin



2 rue Luc Urbain à Guichen

Tél : 02 99 52 03 23

le goût du Bio

Alimentation biologique
& produits écologiques

MAR / JEU / VEN : 9h à 12h30 / 15h à 19h.
MER / SAM : 9h à 19h

Rue du Cdt Charcot - GUICHEN - 09 62 60 77 42 - magasin@legoutdubio.fr

Map locations: GOVEN, PONT-RÉAN, LAILLÉ, ST SENOUX, MAIRIE DE GUICHEN, LA POSTE, GUIGNEN, CDAS, ÉCOLE DE MUSIQUE.

ANIMATION POUR LA FÊTE D'HALLOWEEN

Ambiance spatiale au programme

La traditionnelle fête d'Halloween, proposée par l'équipe d'animation du Clad, se déroulera cette année le vendredi 28 octobre, à 15 h dans différents lieux : Espace Galatée, salle des Halles, salle Alain Colas, Île Ô Mômes.

Au programme, des animations cuisine entre les différentes générations d'habitants, des animations musicales, des

tournois sportifs, un défilé dans les rues du bourg avec une chasse aux bonbons, une visite surprise de l'Île Ô Mômes, et pour finir une soirée dansante sur fond de blindtests ravageurs et drôles ! Cette journée est ouverte à tous et gratuite.

Contact : 02 99 57 06 43. Plus d'infos et le programme détaillé sur les sites Internet du Clad et de la Commune.

LES ACCUEILS LIBRES SUR LE TEMPS DU MIDI

Programme de novembre/décembre

Depuis la rentrée scolaire, les enfants ont retrouvé les animateurs enfance du Clad sur le temps du midi. Angie, Clémence, Mickaël et Sonia proposent toujours les accueils libres de 12 h à 13 h 30, aux enfants fréquentant les restaurants scolaires de la Commune.

De plus, l'équipe propose une fois par semaine sur chaque lieu, des animations collectives dans la cour de récréation. Tous les enfants peuvent donc participer sans s'inscrire à l'avance. Ils peuvent aussi bénéficier d'ateliers spécifiques.

Restaurant Charcot : lundi et jeudi (accueil libre) avec priorité aux CE2, CM1 et CM2 ; mardi (orgami, accueil libre) prio-

rité aux CP et CE1 et vendredi (jeux sportifs, accueil libre) priorité aux CP et CE1.

Restaurant de Pont-Réan : lundi et vendredi (accueil libre) priorité aux CP et CE1 ; mardi (accueil libre) priorité aux CE2, CM1 et CM2 ; jeudi (jeux de ballon, accueil libre) priorité aux CE2, CM1 et CM2.

Restaurant des Callunes : lundi (jeux collectifs, accueil libre) priorité aux CE2, CM1 et CM2 ; mardi et jeudi (accueil libre) priorité aux CP et CE1 ; vendredi (accueil libre) priorité aux CE2, CM1 et CM2.

Contact : Matthieu Gourlay au Clad-Ufcv/Mairie de Guichen au 02 99 57 05 81.



Jeux de société lors d'un accueil libre au restaurant Jean Charcot.

Brève (s)

Un logo pour l'Espace jeunes

L'Espace jeunes lance un grand concours qui s'adresse aux jeunes de 9 à 18 ans, habitant sur la Commune et fréquentant les lieux. Le défi consiste à créer un visuel (dessin, image, photo...) pour l'Espace jeunes, à trouver un slogan et même un logo ! Un jury choisira le vainqueur qui aura le privilège d'avoir son visuel en couverture des plaquettes jeunesse, de gagner des bons pour différentes sorties (patinoire, cinéma, Space laser...) et de remporter un trophée.

Contact : Les propositions sont à envoyer avant le 9 décembre au Clad ou à l'Espace jeunes en précisant votre nom, adresse, mail, téléphone ou par mail : paf35580@gmail.com

Ateliers hebdomadaires

L'équipe d'animation informe que des places sont toujours disponibles aux ateliers hebdomadaires suivants :

- Multi Gym (6-12 ans) le vendredi de 17 h 15 à 18 h 15, salle H. Brouillard (45€)
- Théâtre d'Impro (9-12 ans) le samedi de 11 h à 12 h 30, Espace jeunes (90€)
- Foot en salle (14-17 ans) le vendredi de 18 h à 19 h 30, salle H. Brouillard (40€).

Contact : 02 99 57 06 43.

Pij

Recherche personnes curieuses et motivées

e Pij participe à la constitution d'un comité de programmation de Films dans le cadre du Festival national du Cinéma d'animation se déroulant à Bruz du 7 au 13 décembre 2011. Accompagnés par des professionnels, les habitants sont invités à se réunir pour visionner des films d'animation, en discuter et participer à une sélection. Celle-ci sera projetée pendant le festival en présence d'un réalisateur. L'occasion de découvrir les ficelles du cinéma d'animation dans une ambiance détendue et chaleureuse. Les ados (+15 ans) et adultes intéressés pourront participer gratuitement à la soirée de sélection en novembre, sur le canton de Guichen. Ils seront aussi invités à deux séances de projections.

Tél : 02 99 52 08 91 ou 06 88 01 15 59. Horaires : mercredi 9 h - 13 h et 14 h - 18 h, jeudi : 16 h - 18 h et vendredi 14 h - 19 h. Mail : pijacsor@gmail.com

Blog : www.ij-bretagne.com/guichen

AGENDA

Animation

LUDOTHÈQUE



Dim. 6/11 à 14h / Espace Galatée

La Ronde des jeux

Entrée libre

Contact : 02 99 65 11 68.

Loisir

BOURSE AUX JOUETS



Sam. 19/11, à 9h / Les Halles

Les Petits Mousseux

Entrée libre

Contact : 02 99 52 05 54/02 99 52 06 81.

Animation

BAL COUNTRY



Dim. 20/11 / Complexe H. Brouillard

FunVallée

Entrée libre

Contact : 02 90 75 47 99.

Musique

CONCERT DE NOËL À L'ÉGLISE DE PONT-RÉAN

Concert de Noël

120 choristes accompagnés d'un orchestre symphonique interpréteront des extraits du Messie de Haendel dont son fameux Alléluia et des chants de Noël



Samedi 17 décembre - 20h30

Dimanche 18 décembre - 16h

Sam. 17 à 20h 30 et Dim. 18/12 à 16h / église de Pont-Réan

Commune de Guichen

Tarifs : 10 € - réduit 6 €

Réservations billetterie : Espace Galatée 02 99 57 32 57.

Culture

FORUM PAYS ET SPECTACLES

Comment, ensemble, mettre la culture au cœur du développement durable ?

GUICHEN
 Ille-et-Vilaine

23 et 24/11 / Espace Galatée

Pays des Vallons de Vilaine et Spectacle Vivant

Contact : r.vallerie@svbretagne.fr.

Animation

MARCHÉ DE NOËL



Les 10 et 11/12 / bourg de Guichen

Commune de Guichen

à partir de 10h

Contact : 02 99 57 32 57.